

Réduire les consommations d'eau des piscines et autres équipements sportifs

COLLECTIVITÉS, MULTI-USAGES, SOBRIÉTÉ

2025 | NOTICE, ARTICLE

Contexte

Les équipements sportifs, en particulier les piscines publiques, représentent une part importante de la consommation d'eau des collectivités. Ces infrastructures sont aussi énergivores, ce qui renforce l'intérêt d'une action conjointe sur les volets eau et énergie. La réduction de ces consommations constitue un levier doublement stratégique : elle permet à la fois de répondre aux impératifs environnementaux et de maîtriser les coûts de fonctionnement. Cette fiche propose des solutions concrètes pour intégrer ces équipements dans une politique de sobriété efficace et exemplaire.

Résumé

La fiche EATI7-6 d'AMORCE, publiée dans le cadre du programme « Défi Sobriété – 10 % d'eau des collectivités », propose un plan d'action ciblé pour réduire la consommation d'eau (et d'énergie) dans les piscines et autres équipements sportifs. Les piscines publiques nécessitent en effet des apports continus en eau pour les renouvellements réglementaires, les contre-lavages de filtres et les usages sanitaires, sans oublier les pertes par évaporation. Le document identifie les leviers les plus efficaces, à commencer par l'optimisation des systèmes de filtration et la gestion des vidanges. Les eaux issues du nettoyage ou des vidanges peuvent être réutilisées pour des usages non-potables (arrosage, nettoyage, etc.), sous réserve du respect des normes sanitaires. Des retours d'expérience — notamment ceux de Paris, Vittel ou Barentin — montrent que de telles démarches permettent des réductions significatives, jusqu'à 16 % d'économie d'eau potable en deux ans.



The screenshot shows the AMORCE website header with the text "L'AMORCE" and "Défi Sobriété". Below it, a blue banner reads "Défi Sobriété – 10 % d'eau des collectivités" and "Fiche action 6 - Réduire les consommations d'eau des piscines et autres équipements sportifs". The main content area has a yellow header "PARIS 2017" and a sub-header "Les équipements sportifs et aquatiques consomment encore les plus gros volumes d'eau de l'ensemble des collectivités et les risques sont réels : déperditions (eau potable), atteinte à l'environnement (écoulement, déversements).". It continues with a section titled "RÉSUMÉ" and "RÉSULTATS" (with a link to "RÉSULTATS ET OUTILS DE SUIVI DES 10% SOUHAITÉS DÉFINIS PAR L'AMORCE"). Below this is a "PARIS 2017" section with a sub-header "Les équipements sportifs et aquatiques consomment encore les plus gros volumes d'eau de l'ensemble des collectivités et les risques sont réels : déperditions (eau potable), atteinte à l'environnement (écoulement, déversements).". At the bottom, there is a "L'AMORCE" footer with the text "L'AMORCE - Fiche n°6 - 10 % réduction des consommations d'eau des équipements et aquatiques" and "Page 1/2".

Les usages sanitaires représentent aussi un fort potentiel d'économie. La fiche recommande l'installation de matériel hydroéconome couplée à des campagnes de sensibilisation. Ces dispositifs permettent une réduction des consommations d'eau chaude, avec un bénéfice direct sur les dépenses énergétiques.

Concernant l'arrosage des terrains sportifs, la mise en place d'une gestion différenciée et le recours aux eaux non conventionnelles permettent de répondre aux besoins sans puiser dans les ressources en eau potable. L'exemple de la commune du Rheu, qui arrose désormais ses terrains à 100 % avec de l'eau récupérée, illustre cette transition.

Cette fiche complète utilement les orientations générales décrites dans la notice Objectif Sobriété – AMORCE, en détaillant des mesures concrètes et applicables immédiatement dans le secteur sportif public.

Sommaire

1. ETATS DES LIEUX DES POSTES DE CONSOMMATION ET DE DEPENSE DANS LES PISCINES ET AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS
 - 1.1 Economies d'eau et économies d'énergie : une facture allégée
 - 1.2 Les principaux postes de consommation d'eau dans les piscines et les autres équipements sportifs
2. ÉCONOMISER L'EAU DANS LES PISCINES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
 - 2.1 De la réduction de l'apport d'eau neuve à la gestion des piscines
 - 2.1.1 Le renouvellement d'eau dans les bassins
 - 2.1.2 Le contre lavage des filtres
 - 2.1.3 L'évaporation de l'eau
 - 2.2 Les usages sanitaires et domestiques de l'eau
 - 2.3 L'arrosage des pelouses

Le petit plus

La fiche propose une analyse des enjeux financiers liées aux économies de fluides (eau et énergie) ainsi qu'un récapitulatif synthétique du cadre réglementaire concernant l'usages des ENC pour les piscines et les équipements sportifs.

Date	Auteur
Mars 2025	AMORCE
Contact	Lien
AMORCE	Réduire les consommations d'eau des piscines et autres équipements sportifs

Dernière modification le 02/07/2025

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de :

